

Certification d'Aptitude Professionnelle agricole

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

RNCP 38386 (19/06/2015) - Diplôme national de niveau 3 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MAJ 03 2024

Public ciblé

- Jeunes - de 26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

Prérequis

- Travailler en plein air, en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur
▶ www.campusverdazur.fr
- Validation obligatoire du choix de formation :
 - Pour les demandeurs d'emploi, par un conseiller (France Travail, Mission locale, Cap Emploi, P.L.I.E...)
 - Pour les salariés, par l'organisme financeur (demande au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation)

Modalités d'entrée en formation :

- (sous réserve des places disponibles)
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédent la formation) suite à **2 étapes obligatoires** :
- Réunion d'information collective
 - Entretien de motivation

Tarif

- 13 940,68 €

Financement :

- Région SUD, France travail
- Opérateur de Compétences (OPCO), Entreprise
- Projet de transition professionnelle
- Financement individuel

Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Rémunération Région Sud selon conditions
- Maintien du salaire selon les employeurs

Matériel pédagogique

- À votre charge
 - pantalon de travail et matériel d'écriture.
- Fourni :
 - Chaussures de sécurité, gants

Accéder à un premier niveau de qualification professionnelle dans les secteurs du paysage.

L'OBJECTIF

Le **CAPA « Jardinier Paysagiste »** est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire pour réaliser l'ensemble des opérations techniques liées à l'aménagement et l'entretien de jardins privés ou d'espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

- Les travaux d'aménagement couvrent principalement :
 - Les travaux liés à la plantation des végétaux ;
 - l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...)
- Les travaux d'entretien consistent à :
 - Assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés ;
 - Assurer l'entretien des matériels utilisés.

Ce parcours sera dispensé à Antibes en intégralité.

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation
- Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier
- Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes, ...
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements
- Accompagnement individualisé
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap
- Un tremplin vers l'insertion professionnelle

L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Contrat d'apprentissage, Parcours de formation continue, Contrat de professionnalisation, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Le parcours est prévu en modulaire pour élargir le portefeuille de compétences.

Modules généraux :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (environnement social et professionnel, outils numériques...).
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (projet de groupe et partenariat).
- Interagir avec son environnement social.

Modules complémentaires :

- Techniques de recherche d'emploi, remise à niveau, soutien personnalisé, coaching

Modules professionnels :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager (tonte, débroussaillage, taille, travail du sol, Certiphyto...).
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager (dallage, pavage, muret, escalier, plantation, système d'irrigation, engazonnement...).
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements (opérations de maintenance et réparation, SST...).
- Pose de clôtures.

Le CAPA Jardinier Paysagiste est un **Diplôme en Unités Capitalisables (UC)**. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

→ **Dispositif d'évaluation** : évaluation en situations professionnelles tout au long de la formation.

Stages en entreprise et/ou exploitation : 6 à 10 semaines

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **884 h** de formation en centre et **210 h** de stages professionnels en entreprise.

La durée en centre peut varier et le parcours peut être adapté selon les besoins, les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier : A définir

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- Titre ouvrier qualifié
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.
- Secteur d'activité** : Entreprises du paysage, service espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public, SIAE, ESAT, entreprises horticoles, entreprises du territoire (ETF, ETR, ETA).
- Catégorie d'emploi** : Agent d'entretien des parcs et jardins, jardinier paysagiste/des espaces verts, aide-jardinier, manœuvre des espaces verts, ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels/du paysage

Taux réussite examen*

79%

Taux de satisfaction Moyen*

82%

*session 2022-2023

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Continue
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

